

Assemblée des délégués SPVal

Procès-verbal de la partie officielle

Dans ce PV, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Samedi 10 juin 2017
Salle polyvalente de Chamoson

1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président du jour, **Gilles Vouillamoz**, ouvre l'assemblée. Il salue et remercie les invités, les délégués ainsi que le comité. Il présente les membres du bureau de l'AD composé de d'Olivier Solioz, Président de la SPVal, d'Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal, de Christophe Dussex, Vice-président de l'AD, et de Catherine Boni, Secrétaire de l'AD.

2. Mot de bienvenue de la commune de Chamoson

M. Claude Crittin, Président de la commune de Chamoson, adresse son message de bienvenue à l'assemblée.

3. Contrôle des présences

Nombre de délégués présents : 162

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans susciter de commentaires.

5. Approbation du PV de l'AD extraordinaire du 30 novembre 2016

Le PV est approuvé sans susciter de commentaires.

6. Nominations statutaires

Claudine Rey-Bellet, du district de Saint-Maurice, présente Nicolas Bressoud, futur président de l'AD 2020, ainsi que Paola Salerno qui sera représentante du district de Saint-Maurice à la Commission des Intérêts Matériels ainsi qu'elle-même comme représentante au CC ad interim.

Il manque un représentant du district de Martigny à la Commission des Intérêts Matériels, un représentant du district d'Entremont au CC ainsi qu'un représentant du district de Sion à la Commission Pédagogique.

Dorothee Nanchen du district de Sion entre au CC et Marielle Savioz du district de Sierre à la Commission Pédagogique.

Gilles Vouillamoz remercie toutes ces personnes qui s'engagent pour la bonne marche de la SPVal.

7. Rapports d'activité

- SPVal, par **Olivier Solioz**, *Président*

Nouveaux statuts : Lors de la dernière AD extraordinaire, adoption des nouveaux statuts.

Adresses @spval : Simplification de la communication mais aussi complexification du travail. A suivre.

Bulletin d'informations mensuel : Renseignements sur l'avancée des dossiers. Remerciements aux personnes de contact qui relaient les informations.

Site SPVal : Il doit être encore amélioré et modifié, mais il est régulièrement actualisé.

Recrutement des nouveaux enseignants : Travail des délégués de les orienter vers la SPVal.

Matinées organisées : Pour les maîtresses AC&M ainsi que pour les enseignants spécialisés. Remettre en évidence les compétences des spécialistes.

Classes ouvertes : Deux semaines en janvier. Prise de conscience de certaines difficultés par les autorités communales.

Bibliothèque numérique SPVal : Encouragements à y déposer des documents.

Dossiers divers : Médiation, réglages à faire.

Evaluation, remarques prises en compte de la part du Service.

Guichet Unique, questionnaire transmis sur l'évaluation de sa mise en place. A suivre.

Futurs plans de scolarité discutés. En attente de leur officialisation.

Protection des données, gros travail d'une commission qui doit encore siéger l'an prochain.

Protection juridique, via la FMEP, aide aux collègues en difficultés (avec les parents, les autorités, ...).

AI, calculs des pourcentages, mauvaises surprises pour certains collègues.

Duos pédagogiques, enquête des inspecteurs.

Mesures ETS 2 : Réclamations de moyens pour un fonctionnement normal de l'école.

Relations et gestion RH : Incompréhension ou manque de communication entre enseignants et autorités.

FMEP et commission des enseignants : Rencontre prévue avec le chef du DEF le 19 juin 2017.

SER et enquête sur la santé des enseignants : Résultats de l'enquête sur la santé des enseignants bientôt présentés au SE.

Spécialistes AC&M et formation PIRACEF : Inquiétudes de la part des enseignants AC&M (manque de formation pédagogique).

Partenariat avec le SE : Très constructif, volonté que cela perdure.

- SER, par **Samuel Rohrbach**, *Président*

Solidarité entre les syndicats suisses et étrangers.

Sur le site : rapport d'activité 2016.

4 dossiers importants :

- Formation initiale : mise en place d'une formation niveau Master, volonté d'augmenter le niveau de formation.
- Recommandations sur la formation des langues : CIIP, travail de lobbying important pour éviter la spécialisation.
- Reconnaissance du diplôme : garantir un haut niveau de formation, défendre la formation de généraliste.
- Santé des enseignants : l'enquête de mars a vu 55% de réponses, signe de préoccupation et succès. Résolution commune pour faire aboutir les revendications de la SPVal au niveau suisse.

Dates rappelées :

- Journée suisse de l'éducation au mois d'août 2017
- Semaine Romande de la Lecture (« Lecture sans Frontière ») du 20 au 24 novembre 2017
- Journée de l'enseignement spécialisé le 31 janvier 2018 à Fribourg
- Congrès du SER le 26 mai 2018 à Fribourg

- FMEP, par **Marylène Volpi Fournier**, *Présidente*

Employés de l'Etat du Valais très souvent malmenés, à la merci du Grand Conseil.

Besoin de réformer la politique du personnel. Le Conseil d'Etat doit reprendre son rôle « d'employeur ».

Soucis autour du vieillissement des employés de la fonction publique.

Préoccupations liées au dossier CPVAL. Création d'un groupe de travail sur le taux de conversion. Instauration d'un régime transitoire qui doit être le plus long possible.

Information très importante : sur le certificat de prévoyance, aux chiffres 7 et 10, vérifier qu'aucune modification n'y soit apportée.

La FMEP reste à la disposition des enseignants et les assure de son soutien.

- CPVAL, par **Patrice Vernier**, *Directeur*

Projet de prévoyance 2020 : la problématique est nationale voire internationale. Le système de la sécurité sociale traverse un chemin difficile. Rendements insuffisants des marchés. Déséquilibre financier.

Financièrement, 2016 a été une bonne année : cash flow positif, intérêts distribués en fin d'année correspondant aux objectifs. Enseignements positifs.

Anticipation sur l'avenir : groupe de travail autour du taux de conversion. Le délai fixé fin mars pour un rapport de ce groupe de travail n'a pas pu être tenu. Cela est repoussé à l'automne 2017.

CPVAL a conscience des difficultés que cela pose, surtout pour les assurés proches de la retraite.

Le Comité de la caisse a décidé le maintien des conditions actuelles en vigueur tant et aussi longtemps que chacun ne reçoit pas une information personnelle que les conditions sont différentes, ainsi que pour l'année scolaire 2017-2018. Le Comité souhaite qu'il y ait suffisamment de temps entre la communication faite par la Caisse et l'entrée en vigueur des mesures pour permettre une prise de décision en toute connaissance de cause et ceci en respectant également les délais de résiliation des contrats avec l'employeur.

Aucune information plus concrète ne peut être transmise pour l'instant.

8. Présentation des prises de positions de la partie syndicale

Olivier Solioz reprend la parole.

Un courrier a été envoyé à M. Darbellay, Chef du DEF, afin qu'il puisse préparer les réponses de ce jour.

Gestion RH entre l'Etat et les directions communales : importance de la communication entre les différents partenaires.

Bilan du Guichet unique : consultation des districts. Cantonalisation des logopédistes remise en question.

Ordonnance sur l'évaluation : pour la rentrée scolaire prochaine, géo-histoire = 1 seule note, SN reste seule. La question du statut du premier semestre est toujours en discussion.

Budget 2018 : tout le monde saluerait un retour à la normale avec moins d'économies ainsi que des moyens suffisants et adaptés.

La gestion financière du titulariat reste une problématique administrative et est un dossier à reprendre.

La Commission de classification du personnel de l'Etat a été gelée. Il s'agirait de la réactiver, en lien éventuellement avec la question des médiateurs : pour une même formation -> le salaire devrait être identique.

Présentation des thèmes des résolutions :

Résolution 1 :

Les délégués SPVal demandent :

- La reconnaissance d'un poste d'enseignant à plein temps de 27 périodes pour les 1/2H indépendamment du nombre d'élèves.
- La reconnaissance d'un poste d'enseignant à plein temps de 32 périodes pour les 3H à 8H indépendamment du nombre d'élèves.
- L'attribution du plein temps indépendamment du nombre d'élèves au cycle 1.
- Le soutien de la FMEP pour lutter contre la dévalorisation d'une seule catégorie du personnel de l'Etat.

Cette résolution réclame la prise en compte des différentes variations pour éviter la précarisation de l'enseignant, de ses conditions de travail d'une année à l'autre, en fonction des organisations locales et du changement de cycle.

Résolution 2 :

Les délégués SPVal, réunis en Assemblée des Délégués, mandatent le Comité Cantonal pour entreprendre les démarches nécessaires en vue de déposer une motion parlementaire.

Ils proposent de modifier les articles 46 et 51 de la LEP du 15 novembre 2013 comme suit :

Art. 46 Organisation

~~1 Le cycle 1 se subdivise en deux demi-cycles de deux ans. Le titulaire suit en principe sa classe durant un demi-cycle.~~

Art. 51 Organisation

1 Le cycle 2 se subdivise en deux demi-cycles de deux ans.

~~2 Le titulaire suit en principe sa classe durant un demi-cycle.~~

Résolution 3 :

Les délégués SPVal demandent :

- que le DEF reconsidère le calcul du temps de travail des enseignants vis-à-vis du plein temps théorique
- que le DEF prenne en compte les spécificités des cycles 1 et 2 pour le calcul des rentes AI et CPVAL
- que les enseignants du cycle 1 ne soient pas défavorisés par rapport au passage « des heures aux périodes »
- que les Ressources Humaines du SE puissent transmettre à tous les partenaires de l'Etat les éléments de base pour les différents calculs.

9. Allocution de M. Christophe Darbellay, Chef du DEF

M. Darbellay remercie Gilles Vouillamoz pour son introduction faisant référence à la vigne, sujet de sa formation universitaire.

Il relève que sa prise de fonction se fait dans le vif du sujet et il souhaite, aujourd'hui, partager certaines premières impressions.

La formation est le pilier d'une société.

Il pose un constat : les personnes engagées dans le Service de l'enseignement ainsi que les acteurs de l'école valaisanne ont vécu des années difficiles, affrontant des messages contradictoires, où le oui du matin était le non de l'après-midi. Ce bel édifice s'est un peu lézardé. Malgré cela, la barque a tenu bon, contre vents et marées.

Il tient donc tout d'abord à rétablir la confiance et la sérénité afin d'insufler un nouvel état d'esprit, fondé sur la communication, notamment avec les associations professionnelles.

Sa volonté est de remettre le « pédagogique » au centre de l'école, de faire de l'école une priorité politique. Il désire maintenir cet humanisme, fondement de l'école valaisanne, donnant à chaque élève la possibilité de trouver sa voie, peu importe son profil.

Il remarque que l'introduction de la loi sur l'enseignement ne tient peut-être pas toutes ses promesses. Il y a encore des effets qu'elle doit déployer, des ajustements à y apporter et des modifications à envisager. Il demande pour cela un peu de patience.

Il entend donc favoriser le dialogue direct avec notre association, dans un climat de travail qui doit bénéficier aux élèves, aux parents, à l'école valaisanne dans son ensemble.

Pour les questions précises, il renvoie à ses spécialistes mais répond tout de même à certaines urgences :

- Il rassure les enseignants du Cycle 1 en annonçant, qu'après discussion avec la CPVAL, une proposition allait être soumise au Conseil d'Etat afin de remédier à cette question du plein temps. Ce n'est pas une promesse mais l'engagement de trouver une solution.
- Le Guichet unique est une aventure jeune qu'il faut évaluer. Des questionnaires sont parvenus aux associations, aux directions, aux parents. Les enseignants seront tenus informés des retours.
- Au sujet des logopédistes, il regrette que le débat se soit focaliser sur la cantonalisation. La vraie problématique est celle du manque de ressources qui se répercute sur la longueur des délais avant une prise en charge possible.
- Le recrutement des médiateurs est compliqué. C'est cela qui pose problème. La question de la classe salariale n'est pas prioritaire pour l'instant.
- Le cadre budgétaire du canton est difficile. Mais il défendra les besoins et les réalités du terrain face à ses collègues du gouvernement afin que les économies ne se fassent pas au détriment de la qualité de l'enseignement.
- A propos du plan de scolarité, les vacances d'automne seront ramenées à la mi-octobre, pour une durée d'une semaine et demi.

Il remercie la SPVal pour son accueil et redit la fierté qu'il porte à l'école valaisanne.

10. Questions des délégués

Séverine Damay Reuse, du district de Martigny, réagit quant au manque de considération envers les 1H-2H et leurs enseignants.

11. Message du Président de la SPVal

Cadeau offert à MM. Darbellay, Lonfat et Vernier.

50^{ème} anniversaire de la SPVal en 2018 : Stand durant la Foire du VS

Journal historique du 50^{ème}

Concert pour les membres

Remerciements chaleureux à Gilles Vouillamoz, Président de l'assemblée du jour. Celui-ci reprend la parole afin de remercier également Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal ainsi qu'Olivier Solioz, Président de la SPVal.

Olivier Solioz reprend la parole pour remercier en différé Géraldine Maret et Diane Ruchet, membres du CC, Patrick Bourgeois, Président de la Commission des Intérêts Matériels, ainsi que Dominique Dubuis, représentant SPVal à la CPVAL.

Il annonce ensuite que la prochaine AD ordinaire aura lieu le 9 juin 2018 à Ayent.

12. Divers

Marie-José Gay, du district de Martigny, ne comprend pas qu'un rapport de pédiatre puisse être demandé dans le cadre d'un redoublement. Olivier Solioz lui annonce que des réponses seront données dans le bulletin d'informations du mois de juin 2017.

Le Président de l'assemblée, **Gilles Vouillamoz**, remercie toutes les personnes qui ont pris la parole dans un esprit d'écoute et de respect. Il remercie également les diverses personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette assemblée ainsi que la commune de Chamoson pour son accueil. Il clôt ensuite cette Assemblée des délégués qui sera suivie d'un apéritif, offert par la commune de Chamoson, ainsi que d'un cocktail dînatoire.

Le Président de l'AD

Gilles Vouillamoz



La Secrétaire de l'AD

Catherine Boni

